

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Juillet-août 1985

Afrique

Mission du délégué général

M. Jean-Marc Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, s'est rendu, début août, à Khartoum où il a rencontré notamment le chef de l'Etat, le général Abdel Rahman Sewar el-Dahab, ainsi que le vice Premier ministre. Divers problèmes humanitaires (réfugiés au Soudan, situation dans le sud du pays) ont été abordés au cours des entretiens.

Afrique australe

Le 6 août, quatre personnes détenues par l'UNITA («Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola»), soit un Britannique et trois Portugais, ont été libérées et remises au CICR, qui a assuré leur transport par avion vers Johannesburg, où elles ont été confiées aux représentants consulaires de leurs pays respectifs.

Angola

En juillet et en août, la délégation du CICR en Angola s'est occupée en priorité de la constitution des stocks de secours en prévision de la reprise, en septembre, de l'action d'assistance en faveur des personnes déplacées dans les provinces de Huambo, Benguela et Bié (région du «Planalto»): on sait que les distributions de secours avaient été temporairement réduites au mois de juin, l'état nutritionnel des populations affectées s'étant notablement améliorée suite aux moissons et à l'aide fournie par le CICR.

La constitution des stocks a été rendue possible grâce, en particulier, à deux avions gros-porteurs qui ont effectué 405 vols pour transporter 3904 tonnes de marchandises depuis Luanda, Namibe et Benguela jusqu'au Planalto; des appareils de petite capacité ont ensuite acheminé 236 tonnes de secours vers différentes municipalités de la province de Huambo où sont établis des points de distribution du CICR.

Pour ce qui est de l'assistance alimentaire, 467 tonnes de vivres ont été distribuées, en juillet, à quelque 28 270 bénéficiaires; en août, ces chiffres ont été respectivement de 252 tonnes en faveur de 20 340 personnes.

Dans le domaine médical, de nombreuses missions ont été entreprises par les délégués du CICR pour évaluer l'état nutritionnel et les besoins précis des populations assistées, ainsi que pour approvisionner en médicaments les hôpitaux et les postes de santé des régions visitées. Dans les centres nutritionnels des capitales provinciales de Huambo et de Bié, 500 à 600 enfants souffrant de malnutrition ont reçu chaque mois les soins qu'exigeait leur état; de plus, des rations alimentaires ont été fournies aux parents accompagnateurs, soit une moyenne mensuelle de quelque 18 800 bénéficiaires.

Le personnel médical du CICR a aussi procédé à l'évacuation de 186 blessés de guerre ou grands malades vers les hôpitaux de province et il a ramené chez eux 302 patients arrivés au terme de leur traitement.

Les activités orthopédiques en faveur des amputés de guerre se sont poursuivies au centre de Bomba Alta, à Huambo; 124 patients ont été équipés de prothèses et 1172 appareils d'orthopédie ont été remis en état.

L'Agence de recherches du CICR en Angola a traité 70 demandes de nouvelles, effectué 36 réunions de familles et procédé à l'échange de 77 messages Croix-Rouge. En outre, pour la première fois depuis trois ans, le CICR a organisé le rapatriement de 7 réfugiés angolais depuis la Namibie. Enfin, trois matelots sud-africains capturés en mars 1985 à Namibe (province de Mocamedes) ont été rapatriés le 22 août sous les auspices du CICR.

République d'Afrique du Sud

Au mois de juillet, à la suite de la proclamation de l'état d'urgence dans un certain nombre de districts de l'Afrique du Sud, le CICR a offert ses services aux autorités. Il a demandé d'avoir accès à toutes les personnes détenues en raison des événements aux

fins d'évaluer les besoins et d'apporter, selon les cas, une assistance médicale et alimentaire, cela en coopération avec la Société nationale de la Croix-Rouge.

En août, les délégués du CICR basés à Pretoria ont effectué des missions dans certains « townships » de la région de Johannesburg, Port Elizabeth, Durban et Le Cap pour, d'une part, évaluer les besoins des victimes de la situation, et, d'autre part, maintenir les contacts avec les autorités locales et les filiales de la Croix-Rouge sud-africaine.

Dans le cadre de ses programmes d'assistance aux familles de détenus dans le besoin et aux ex-détenus, le CICR a continué de fournir des colis de vivres et de contribuer aux frais de déplacement des personnes rendant visite à leurs parents en détention; cette assistance a représenté un montant de plus de 75 000 francs suisses.

Le CICR a également remis des secours en faveur de réfugiés en provenance du Mozambique établis dans le « homeland » de Gazankulu (des couvertures, des ustensiles de cuisine et du matériel médical pour une somme de 95 000 francs suisses).

Enfin, les 8 et 9 août, les délégués en poste à Pretoria ont visité 13 détenus de sécurité condamnés, dont une femme, dans une prison du Ciskei; la visite s'est déroulée selon les modalités habituelles du CICR.

Ethiopie

Dans le cadre de l'opération de secours menée, conjointement avec la Croix-Rouge éthiopienne, en faveur des personnes affectées par la sécheresse et la situation conflictuelle en Ethiopie, le CICR a distribué, en juillet, 9507 tonnes de vivres à 669 716 bénéficiaires en Erythrée, au Tigré, au Wollo, au Gondar et dans le Harrarghe; de plus, 1828 tonnes de semences ont été fournies à 370 770 personnes. En août, le volume des distributions alimentaires s'est élevé à 10 164 tonnes pour 728 903 bénéficiaires, tandis que 1199 tonnes de semences étaient allouées à 265 081 personnes. Depuis le début de l'année, le CICR a ainsi distribué au total 62 150 tonnes de vivres.

Sur le plan médical, quelque 2000 enfants souffrant de malnutrition ont été admis en moyenne chaque mois dans les centres de nutrition thérapeutique gérés par le CICR, que ce soit au Tigré (Idaga Hamus, Axum, Adwa, Mekele, Maychew, Mehoni) ou en Erythrée (Akordat et Ingerne); outre des soins médicaux qui leur

ont été prodigués, les enfants sous-alimentés ont également reçu journalièrement entre 4 et 6 repas, selon leur état.

Pour ce qui est de la diffusion des règles essentielles du droit humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge, le CICR a organisé, en juillet et août, à Addis-Abeba, 87 conférences-débats, illustrés de films, devant des publics divers, totalisant 67 000 auditeurs et comprenant des instituteurs, des écoliers, du personnel médical, des fonctionnaires, des employés d'organisations non gouvernementales, des ouvriers, des membres des forces armées et de la police. Par ailleurs, au cours d'une exposition organisée pendant une semaine, à l'occasion du 50^e anniversaire de la Croix-Rouge éthiopienne, des films ont été projetés devant une assistance évaluée à 4000 spectateurs.

*
* *

Du 6 au 10 juillet, M. Rudolf Jäckli, membre du Comité, a séjourné à Addis-Abeba où il a représenté le CICR aux premières festivités marquant le 50^e anniversaire de la Croix-Rouge éthiopienne.

Ouganda

Quelques jours après le coup d'Etat qui a renversé, le 27 juillet, le gouvernement du président Obote, la délégation du CICR à Kampala, après avoir établi des contacts avec les nouvelles autorités du pays, a repris normalement ses activités. Le 10 août, à l'occasion de la libération de 1203 détenus de sécurité de la prison de Luzira, le CICR a remis des secours aux détenus libérés (couvertures, savon, etc.) et a pris en charge leurs frais de transport dans leurs villages d'origine (coût: 27 000 francs suisses). Le CICR a, par ailleurs, transféré à son centre d'accueil sis dans la capitale (le «Yellow House») 28 d'entre eux qui étaient trop affaiblis pour pouvoir regagner leur foyer.

Les autorités ougandaises ayant autorisé le CICR à reprendre ses activités hors de Kampala, les délégués ont entrepris des missions d'évaluation le long des routes de Bombo et de Hoima et ils ont visité les camps de transit des personnes déplacées à Nakazi, Kibisi et Busunju, dans la région connue sous le nom de «triangle de Luwero» au nord de la capitale. Une mission conjointe avec la Ligue et la Croix-Rouge ougandaise a été également effectuée dans

le nord du pays pour évaluer la situation de la population déplacée et l'éventualité du retour en Ouganda des réfugiés établis dans les pays voisins.

En juillet, durant la période précédant les événements du 27 juillet, le CICR a fourni 56 tonnes de secours, principalement des vivres, en faveur des personnes déplacées; en août, le volume des secours s'est élevé à 28 tonnes.

Tanzanie

Du 1er au 19 juillet, un délégué du CICR basé à Nairobi a effectué une mission en Tanzanie où il a présenté onze exposés sur les principes de la Croix-Rouge et les règles essentielles du droit international humanitaire devant des auditoires comprenant des représentants des forces armées, de la Croix-Rouge tanzanienne, des milieux universitaires et des futurs diplomates.

Tchad

Du 5 au 13 août, les délégués du CICR ont visité 543 prisonniers de guerre à la maison d'arrêt de N'Djamena.

Entre le 20 et le 28 août, deux délégués ont effectué une tournée d'évaluation dans la province de Kanem ainsi que dans la frange sud du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti). Cette mission les a conduits successivement à Moussoro, Salal, Kouba, Tobi et Bir Soudan. Aucun prisonnier de guerre ne se trouvait dans les lieux visités.

Les délégués ont mis à profit cette tournée pour rencontrer les représentants des autorités militaires et civiles et leur expliquer le rôle et l'action du CICR.

Zaire

Les délégués ont mis à profit cette tournée pour rencontrer les représentants des autorités militaires et civiles et leur expliquer le rôle et l'action du CICR.

Bénin

Un délégué du CICR, basé à Lomé (Togo), a séjourné du 28 juillet au 3 août au Bénin. En compagnie de trois représentants de la Société nationale de la Croix-Rouge et de quatre officiers béninois, il a fait une tournée des garnisons militaires de Parakou, Ouissa, Ouida, Porto Novo et Cotonou, au cours de laquelle il a fait des exposés sur les principes de la Croix-Rouge et les règles essentielles du droit international humanitaire devant quelque 460 officiers et sous-officiers béninois.

Gambie

Du 22 au 25 juillet, deux délégués du CICR, dont un médecin, ont visité une prison située près de la capitale gambienne, où ils ont vu 417 détenus, dont 99 condamnés à la suite de la tentative de coup d'Etat de juillet 1981.

Ile Maurice

Du 26 juillet au 8 août, un délégué du CICR basé à Nairobi a effectué une mission à l'île Maurice, où il a présenté neuf conférences-débats, illustrés de films, à des responsables de la police, à des étudiants et à des membres de la Société nationale. Il a également pris part à la première rencontre, au niveau régional, des Croix-Rouges de la Jeunesse à laquelle ont aussi participé des délégués de la Ligue et des représentants des sections Jeunesse des Croix-Rouges des Comores, de Madagascar, de la Réunion et de l'île Maurice.

Amérique latine

Salvador

Dans le cadre de leurs activités de protection au Salvador, les délégués du CICR ont effectué, en juillet, 146 visites dans des lieux de détention situés tant dans la capitale qu'en province, où ils ont vu et enregistré 120 nouveaux détenus de sécurité; en août, ils ont eu accès à un nombre identique de nouveaux détenus, au cours de 176 visites.

En outre, les délégués du CICR ont visité à deux reprises, selon les critères habituels de l'institution, sept maires salvadoriens déte-

nus par un mouvement d'opposition; des membres des familles de ces captifs ont été autorisés à accompagner les délégués.

Par ailleurs, un militaire capturé par l'opposition a été libéré le 9 août et remis au CICR.

Les bureaux de recherches du CICR à San Salvador, San Miguel et Santa Ana ont enregistré 201 demandes d'enquête concernant des personnes disparues ou présumées détenues; ils ont, en outre, organisé quatre transferts de personnes et une réunion de familles. En moyenne, quelque 700 visiteurs sont venus chaque mois s'enquérir du sort de leurs parents.

Sur le plan médical, les équipes mobiles du CICR et de la Croix-Rouge salvadorienne ont donné 14 945 consultations lors de leurs nombreuses sorties sur le terrain, que ce soit dans la zone centrale (départements de Chalatenango, Cabanas, San Vicente, Santa Ana, La Libertad, La Paz) ou dans la zone orientale (départements de San Miguel, Usulután, Morazan et La Unión); de plus, elles ont procédé à 2268 examens dentaires. Des médicaments et du matériel médical, pour un montant de quelque 10 000 francs suisses, ont par ailleurs été distribués à des postes de santé, des cliniques mobiles et des filiales de la Société nationale dans les localités visitées.

L'assistance alimentaire aux populations civiles déplacées s'est élevée, en juillet, à 250 tonnes de vivres en faveur de 37 776 bénéficiaires dans les départements du centre et près de 447 tonnes à 62 832 personnes dans la zone orientale; pour le mois d'août – période durant laquelle cette activité a été quelque peu réduite pour des raisons de sécurité – ces chiffres ont été respectivement de 152 tonnes pour 28 499 bénéficiaires et 282 tonnes pour 57 967 personnes. Rappelons que les distributions de secours sont effectuées par les délégués du CICR en collaboration avec les équipes de la Croix-Rouge salvadorienne.

Nicaragua

Du 31 juillet au 29 août, les délégués du CICR – dont deux médecins – ont visité la prison de Tipitapa qui regroupe quelque 2860 détenus; 810 détenus ont été vus sans témoin et 418 d'entre eux ont bénéficié d'une consultation médicale.

Au cours des mois de juillet et août, 98 tonnes de secours (essentiellement des produits alimentaires et des articles d'hygiène), représentant une valeur de 255 000 francs suisses, ont été distri-

buées en faveur des détenus. Par ailleurs, des vivres pour un montant de 82 000 francs suisses ont été fournis aux familles de détenus dans le besoin (1248 et 1313 familles bénéficiaires respectivement en juillet et en août).

Pour sa part, l'Agence de recherches du CICR à Managua a enregistré 26 demandes de recherches et elle a procédé à l'échange de 1502 messages Croix-Rouge, pour la plupart entre les réfugiés nicaraguayens au Honduras et leurs familles demeurées au Nicaragua.

Dans le domaine médical, des équipes du CICR, accompagnées de représentants de la Croix-Rouge nicaraguayenne et du ministère de la Santé, ont effectué des missions dans les régions de Laguna de Perlas, Rio Grande de Matagalpa et Aranjuez, où elles ont évalué l'état nutritionnel des enfants, procédé à des vaccinations et donné des consultations médicales. En outre, les techniciens du CICR et leurs collègues nicaraguayens, travaillant au centre orthopédique «Aldo Chavarria», à Managua, ont produit 12 prothèses et 35 orthèses, de même qu'ils ont remis en état 72 appareils orthopédiques.

En coopération avec la Société nationale, le CICR a poursuivi son programme d'assistance en faveur des personnes déplacées, pour la plupart des Indiens Miskitos établis le long de la côte atlantique. En juillet, 60 tonnes de secours, représentant un montant de 117 500 francs suisses, ont été fournies à quelque 7000 bénéficiaires dans les régions de Puerto Cabezas et Bluefields; en août, le volume des secours s'est élevé à 93 tonnes (valeur: 146 600 francs suisses), qui ont été distribuées à environ 11 000 personnes dans ces mêmes régions.

Par l'intermédiaire des filiales de la Croix-Rouge nicaraguayenne, le CICR a également remis des secours à la population déplacée dans les régions de Jinotega, Juigalpa, Ocotal et Matagalpa. Cette assistance a représenté quelque 186 000 francs suisses.

Paraguay

Du 26 août au 7 septembre, le délégué régional du CICR basé à Buenos Aires a effectué une mission au Paraguay, où il a été reçu en audience par le Président de la République, le général A. Stroessner. Au cours de cette mission, le délégué du CICR a visité 11 détenus de sécurité à Asuncion, de même que 7 détenus de sécurité en

province. Par ailleurs, il a fait deux exposés sur l'action du CICR et le droit international humanitaire devant des cadres et des secouristes de la Croix-Rouge paraguayenne.

République dominicaine

La Croix-Rouge dominicaine, avec l'appui de la délégation régionale du CICR à San José (Costa Rica), a organisé, du 22 au 29 juillet, à Santo Domingo, une série de séminaires sur le droit international humanitaire et les principes de la Croix-Rouge à l'intention de différents publics spécialisés.

Le délégué régional du CICR et deux délégués venus de Genève ont donné des cours, conférences et séminaires à des membres permanents et volontaires de la Société nationale, à des universitaires, à des diplomates, à des journalistes, au personnel de la santé, à des médecins et à des dirigeants du ministère de l'Éducation, soit 180 personnes en tout. Ces séminaires ont suscité un très vif intérêt, chaque public s'étant plus particulièrement attaché aux problèmes le concernant.

Par ailleurs, entre le 29 juillet et le 3 août, le CICR a participé au «Cours de commandement» de la «Escuela Superior de la Fuerzas Armadas», donnant un cours de formation à l'intention des officiers supérieurs des forces armées et de la police.

Jamaïque

Le délégué régional du CICR basé à Bogota, accompagné d'un spécialiste «diffusion» venu de Genève, a séjourné en Jamaïque du 1er au 8 juillet afin, d'une part, de participer à un premier séminaire de formation sur la diffusion du droit international humanitaire, organisé par le CICR et la Ligue à l'intention des Sociétés nationales anglophones du bassin des Caraïbes, et, d'autre part, d'établir des contacts avec les autorités et la Croix-Rouge jamaïcaines. C'est ainsi qu'il a rencontré le chef d'état-major et le secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères avec lesquels il a abordé notamment la question de la diffusion des règles essentielles du droit international humanitaire auprès des forces armées et celle de l'adhésion de la Jamaïque aux Protocoles additionnels des Conventions de Genève. Des entretiens ont également eu lieu avec les dirigeants de la Croix-Rouge jamaïcaine, auxquels un important matériel de diffusion a été remis.

Visites de lieux de détention

– Au cours d'une série de visites effectuées en *Colombie*, en juillet et en août, les délégués du CICR ont eu accès à 107 détenus de sécurité dans 11 lieux de détention, tant à Bogota qu'en province.

– Au *Pérou*, les délégués du CICR ont visité, en août, des lieux de détention dépendant du ministère de la Justice, où ils ont vu 23 détenus.

Asie/Pacifique

Conflit de l'Afghanistan

Le 25 juillet, un délégué et un interprète du CICR ont visité les trois militaires soviétiques capturés en Afghanistan par des mouvements d'opposition et transférés par le CICR en Suisse pour une période d'internement de deux ans avec l'accord de toutes les parties intéressées.

Pakistan

Au cours des mois de juillet et d'août, l'hôpital chirurgical du CICR à Peshawar a enregistré un nombre très élevé de blessés de guerre afghans, victimes des combats se déroulant dans la province de Paktia, à la frontière du Pakistan. La capacité de l'hôpital, qui est normalement de 100 lits, a été portée à 150 lits grâce à l'édification de tentes autour du bâtiment. A la fin du mois d'août, le nombre de patients hospitalisés atteignait même 160, ce qui a amené le CICR à renforcer considérablement son dispositif médical par l'envoi d'une équipe chirurgicale et de plusieurs infirmières supplémentaires mises à disposition par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge du Danemark, de la Finlande et de la Nouvelle-Zélande. De plus, à la demande du CICR, la Croix-Rouge de Norvège a acheminé rapidement à Peshawar un hôpital de campagne complètement équipé, d'une capacité de 50 lits.

En août, les deux équipes chirurgicales opérant à Peshawar ont effectué 505 interventions — chiffre le plus élevé enregistré durant un seul mois depuis l'ouverture de l'hôpital en mai 1981 (478 opérations pratiquées en juillet). Au total, 455 blessés afghans ont été admis à l'hôpital en juillet et août et 1705 patients ambulatoires ont reçu des soins.

L'équipe médicale mobile du Croissant-Rouge pakistanais a pris en charge 149 blessés à Miram Shah et en a évacué 124 à Peshawar à l'aide de deux ambulances; trois autres équipes basées respectivement à Parachinar, Wana et Khar ont accueilli 156 blessés et en ont transféré 115 à Peshawar.

Pour sa part, l'hôpital chirurgical de Quetta a admis 136 blessés en juillet et août, pratiqué 227 opérations et traité 1007 patients externes. Les équipes médicales de Chaman et de Badini ont pris en charge 68 blessés et en ont transféré 58 à Quetta.

Le centre orthopédique et le centre pour paraplégiques du CICR à Peshawar ont également eu un taux d'activité élevé au cours des deux mois sous revue: 43 nouveaux patients ont été admis, portant à 490 le nombre total de paraplégiques accueillis dans le centre depuis son ouverture en septembre 1981.

Enfin, dans le domaine de la formation, les 32^e et 33^e cours de premiers secours organisés par le CICR à Peshawar ont réuni respectivement 16 et 18 participants, tandis que 700 autres ont suivi 38 «mini-cours Croix-Rouge» portant principalement sur la diffusion des règles essentielles du droit humanitaire et des principes de la Croix-Rouge.

Frontière khméro-thaïlandaise

Aux mois de juillet et d'août, la situation le long de la frontière khméro-thaïlandaise a été marquée par un calme relatif dû à la saison des pluies. Le CICR n'en a pas moins poursuivi normalement ses activités, tout en restant préoccupé par le sort des populations khmères réfugiées sur sol thaïlandais à la suite des combats de la saison sèche.

Trois équipes chirurgicales mises à disposition par les Croix-Rouges du Danemark, de Finlande, du Japon, de la République fédérale d'Allemagne et de Grande-Bretagne, assistées de personnel médical provenant des Sociétés nationales d'Autriche, d'Irlande, d'Islande et de Nouvelle-Zélande, ont continué à opérer à l'hôpital du CICR à Khao-I-Dang. Le nombre des admissions à l'hôpital s'est élevé à 442, dont 135 blessés en raison des combats. Par ailleurs, les Croix-Rouges d'Australie et du Japon ont continué de fournir chaque mois respectivement 400 et 100 unités de sang à la banque du sang du CICR à Khao-I-Dang.

Le 20 juillet, le CICR a remis à l'UNBRO («United Nations Border Relief Operation») la responsabilité des activités médicales en faveur des réfugiés vietnamiens dans le site d'évacuation N°2;

jusqu'à cette date, le contrôle médical de ce groupe de personnes était assuré régulièrement par un médecin et une infirmière du CICR. Les activités médicales du CICR le long de la frontière khméro-thaïlandaise se limitent désormais à la chirurgie de guerre et d'urgence, au transfert des patients des sites d'évacuation et de la frontière vers Khao-I-Dang et à la gestion de la banque du sang. D'autres organisations caritatives et des agences volontaires («VO-LAG») ont pris la relève pour ce qui est des autres tâches médicales.

Les secours fournis par le CICR (approvisionnements paramédicaux, articles de toilettes et d'habitat) en faveur des camps de la frontière et des détenus visités à la prison d'Aranyaprathet ont représenté une somme d'environ 40 000 francs suisses.

Les activités liées aux tâches de l'Agence centrale de recherches ont marqué un net accroissement en juillet/août, qu'il s'agisse de la recherche de personnes ou de la transmission du courrier. Concernant les réfugiés vietnamiens, 137 personnes ont fait l'objet de recherches et 1596 lettres ont été distribuées (dont 986 pour le seul mois de juillet, soit le chiffre le plus élevé depuis le début de l'année). Pour ce qui est des réfugiés khmers, 9072 lettres ont été échangées, en majorité entre les camps de la frontière, et le nombre de demandes de recherches a atteint 2395.

Kampuchéa

Les délégués du CICR ont effectué des évaluations dans les provinces de Kompong Cham, Kompong Chnang, Kompong Speu, Kampot et Kandal et ils ont contrôlé à cette occasion l'utilisation des secours fournis aux hôpitaux. Les hôpitaux de ces cinq provinces et ceux de Phnom Penh ont continué, en effet, d'être assistés selon les besoins. L'assistance médicale distribuée en juillet et en août a représenté plus de 150 000 francs suisses.

Les équipes médicales des Croix-Rouges française, suédoise et suisse, travaillant respectivement à Phnom Penh, Kompong Chnang et Kompong Cham, ont bénéficié comme précédemment du soutien logistique du CICR.

En juillet/août, le CICR a acheminé par avion près de 4,5 tonnes de secours de Bangkok à Phnom Pehn, via Ho-Chi-Minh-Ville; de plus, 105,5 tonnes de matériel médical et de secours divers ont été transportées par bateau de Singapour au Kampuchéa.

Philippines

A la fin du mois de juillet, les délégués du CICR ont visité 13 détenus dans un lieu de la « région 4 », située au centre des Philippines. Au mois d'août, ils ont visité 8 lieux de détention dans la « région 1 » située au nord-ouest des Philippines; ils ont eu accès à 56 détenus. Ces visites ont eu lieu selon les critères habituels du CICR. Durant le mois d'août, ils ont également commencé une tournée de visites à des lieux de détention dans la « région 10 », sur l'île de Mindanao. Cette tournée n'était pas encore terminée à la fin août.

Par ailleurs, au cours des six premiers mois de 1985, le CICR a distribué quelque 1080 tonnes de secours sur les îles de Mindanao et de Samar, représentant une valeur de 1 830 000 francs suisses.

Viet Nam

Les 1er et 7 août, 31 Taïwanais, membres des équipages de deux bateaux arraisonnés par les autorités vietnamiennes en mai et septembre 1984, ont été libérés puis rapatriés sous les auspices du CICR, via Bangkok.

Moyen-Orient

Liban

Les mois de juillet et d'août ont été marqués par un regain de la tension dans tout le pays. Des combats violents ont eu lieu notamment à Beyrouth et à Tripoli. Le CICR a dû faire face aux urgences et il a poursuivi simultanément ses activités de protection et d'assistance en faveur des nombreuses victimes des événements. Par ailleurs, il a été amené à prendre contact avec toutes les parties concernées, afin d'obtenir les garanties de sécurité indispensables à la poursuite de sa mission, en particulier en ce qui concerne le respect de l'emblème de la Croix-Rouge. Ces démarches faisaient suite à l'explosion, au Liban-Sud, d'un véhicule portant, selon des témoins, l'emblème de la Croix-Rouge. Le CICR a condamné la pratique de telles actions et il a publié, à Genève, le communiqué suivant:

« Le 15 juillet 1985, au Sud-Liban, une voiture chargée d'explosifs a été mise à feu par son conducteur à proximité d'un barrage de sécurité, tuant de nombreux civils parmi lesquels des femmes et des

enfants. Selon des témoins oculaires, le véhicule utilisé portait l'emblème de la Croix-Rouge.

Au cours des dernières semaines, d'autres attentats à l'explosif avaient provoqué la mort de très nombreux civils sans défense à Beyrouth Ouest, à Beyrouth Est, à Tripoli et au Sud-Liban.

L'utilisation de l'emblème protecteur de la Croix-Rouge pour mutiler et tuer sans discrimination est un acte doublement odieux que le CICR condamne. De plus, la sécurité et l'efficacité des opérations du CICR au Liban risquent d'être compromises, et ceci au détriment des victimes elles-mêmes.

Au cours des trois derniers mois à Beyrouth, dix voitures du CICR ont été volées à main armée».

A ce stade, le CICR n'a néanmoins obtenu aucune preuve matérielle de l'utilisation du signe de la Croix-Rouge sur ce véhicule.

Dans le domaine de la protection, le CICR a visité régulièrement les détenus du camp d'Atlit, en Israël, conformément aux critères habituels de l'institution. Au cours de quatre opérations (respectivement les 3 et 24 juillet et les 13 et 28 août), 614 de ces détenus ont été libérés et pris en charge par les délégués du CICR qui les ont conduits vers les destinations de leur choix : Tyr, Nabatiyeh, Saida, la Békaa ou Beyrouth. Lors d'une cinquième opération, le 10 septembre, les 119 détenus qui restaient encore dans le camp ont été libérés à leur tour et remis au CICR qui, comme précédemment, les a aidés à retourner chez eux, au Liban-Sud pour la plupart. Rappelons que la majeure partie des personnes libérées avaient été transférées, au mois d'avril, du camp d'Insar (Sud-Liban) à Atlit, cela en violation des Conventions de Genève.

Malgré la libération de l'ensemble des personnes qui étaient détenues à Atlit et la fermeture du camp, le CICR reste très préoccupé par le sort des personnes disparues au cours de l'occupation israélienne au Sud-Liban et qui n'a, à ce stade, pas pu être éclairci. Aussi poursuit-il ses démarches auprès de toutes les autorités concernées. Dans ce contexte, il convient de relever que les délégués du CICR, malgré des négociations suivies avec les parties intéressées, n'ont toujours pas eu accès au centre de détention de Khiam (Sud-Liban, «zone de sécurité»).

Par ailleurs, les délégués du CICR ont continué d'avoir accès à des personnes détenues par les différentes factions du conflit interne libanais.

Les bureaux de l'Agence de recherches du CICR ont procédé, en juillet/août, à l'échange de 6426 messages familiaux, principale-

ment entre les détenus et leurs parents établis soit au Liban, soit à l'étranger; de plus, ils ont traité 5 demandes de recherche de disparus et organisé 616 transferts ou rapatriements de personnes.

Le CICR a concentré ses activités médicales sur l'assistance aux hôpitaux et centres de premiers secours de Beyrouth-Ouest et de sa banlieue sud, ainsi qu'à ceux des camps palestiniens qui avaient été gravement endommagés au cours des combats de mai et de juin. A la suite des affrontements armés entre factions rivales à Tripoli et des bombardements des camps palestiniens de Nahr el-Bared et de Beddawi, le 10 juillet, une assistance médicale d'urgence a été fournie aux hôpitaux et aux centres de premiers secours. Des distributions médicales ont également eu lieu à Saida afin de renforcer l'infrastructure médicale existante.

En outre, grâce à la réouverture de l'hôpital gouvernemental de Jezzine (localité située sur les hauteurs à l'est de Saida), le CICR a fermé, le 27 juillet, son poste de premiers secours établi aux abords de la ville où une équipe chirurgicale, mise à disposition par les Sociétés nationales du Danemark, de Finlande, de Norvège et de Suède, était affectée depuis le début du mois de mai. Le CICR a appuyé les efforts visant à rendre l'hôpital de Jezzine à nouveau opérationnel et a notamment fourni du matériel médical.

En juillet et en août, le CICR a distribué à une quarantaine d'hôpitaux et une soixantaine de dispensaires 407 assortiments médicaux d'urgence, représentant environ 116 000 francs suisses, de même que du matériel médical et des médicaments d'une valeur de 85 500 francs suisses.

En outre, dans le cadre de son programme de soutien et de développement aux sections de premiers secours de la Croix-Rouge libanaise, le CICR a offert à cette dernière 10 ambulances pour une valeur de 286 900 francs.

Les trois centres orthopédiques de Beit Chebab, Saida et Damas ont poursuivi leurs activités en faveur des amputés de guerre. Des consultations orthopédiques ont aussi été données à Beyrouth, notamment au centre socio-médical de la Croix-Rouge libanaise à Mreije (banlieue sud), et à Falougha (Haut-Metn). Au total, 69 prothèses, 16 orthèses et une quarantaine d'autres articles orthopédiques ont été produits dans les trois centres en juillet et en août.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT



Sous les auspices du CICR, rapatriement de grands blessés:
Transit à l'aéroport d'Ankara, avec la collaboration du Croissant-Rouge turc



Photos J. J. Kurz/CICR

Conflit entre l'Irak et l'Iran

Dans le cadre du conflit entre l'Irak et l'Iran, le CICR a poursuivi régulièrement ses visites aux camps de prisonniers de guerre iraniens en Irak. Par contre, en Iran, le CICR n'a toujours pas été en mesure de reprendre ses visites aux camps de prisonniers de guerre irakiens, les autorités de Téhéran ayant suspendu toutes les activités de protection du CICR en faveur de ses derniers, le 10 octobre 1984, à la suite de l'incident de Gorgan.

Entre le 4 juin et le 1^{er} juillet, les délégués du CICR en *Irak* ont visité 9 camps et 4 hôpitaux militaires, où ils ont enregistré 39 nouveaux prisonniers de guerre iraniens; en outre, le 13 juillet, ils ont de nouveau eu accès à 55 prisonniers de guerre iraniens internés au centre de police militaire de Bagdad. Par ailleurs, 85 nouveaux prisonniers de guerre ont été enregistrés au cours d'une autre série de visites qui s'est déroulée entre le 3 août et le 5 septembre. Depuis le début du conflit irako-iranien, en septembre 1980, le CICR a ainsi enregistré 10 317 prisonniers de guerre iraniens en Irak.

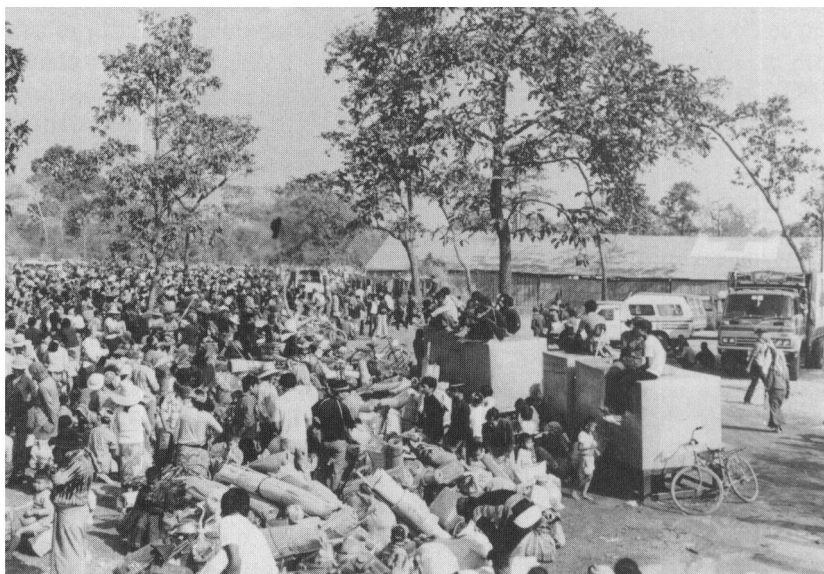
Le volume des messages Croix-Rouge transmis a considérablement augmenté en juillet et août par rapport aux deux mois précédents: c'est ainsi que 314 864 messages familiaux ont été échangés entre les prisonniers de guerre irakiens et leurs familles, d'une part, et les prisonniers de guerre iraniens et leurs parents, de l'autre, par l'intermédiaire de l'Agence centrale de recherches, à Genève.

Par ailleurs, entre les 9 et 11 juillet, des délégués du CICR, dont un médecin, ont visité les civils kurdes déplacés internés au camp de Ramadi. Ils ont distribué 579 messages Croix-Rouge et en ont recueilli 563 destinés à leurs parents internés en Irak dans des camps de prisonniers de guerre.

Au cours de deux opérations qui se sont déroulées les 2 juillet et 7 août, respectivement 30 et 29 prisonniers de guerre malades et blessés ont été rapatriés en Iran, via Ankara, par l'intermédiaire du CICR. Les prisonniers, accompagnés de délégués du CICR, ont été amenés à bord d'avions irakiens à l'aéroport d'Ankara, où ils ont été remis à des délégués du CICR venus de Téhéran avec des représentants des autorités et du Croissant-Rouge de la République islamique d'Iran. Les deux opérations ont été effectuées en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge turc.

En *Iran*, la délégation du CICR a maintenu ses contacts avec les autorités et le Croissant-Rouge iranien, tout en poursuivant les activités de l'Agence de recherches, principalement l'échange de messages familiaux en faveur de prisonniers de guerre et de leurs

FRONTIÈRE ENTRE LA THAÏLANDE ET LE KAMPUCHÉA



Afflux de réfugiés khmers près des établissements du CICR

familles. Et juillet, le chef de la délégation du CICR à Téhéran, accompagné de représentants des autorités et du Croissant-Rouge iranien, a visité le camp d'internés civils kurdes irakiens de Ziveh, qui avait été touché par des bombardements au début du mois de juin. Le Croissant-Rouge iranien n'a cependant pas jugé nécessaire de recourir à l'assistance du CICR.

Europe

Missions de Genève

— M. Alexandre Hay, président du CICR, accompagné de M. Jean-Pierre Hocké, directeur des Activités opérationnelles, et de M. Michel Convers, chef du Département des opérations, a séjourné les 2 et 3 juillet à Paris, où il a rencontré notamment M. Roland Dumas, ministre des Relations extérieures, et M. Ross, secrétaire général du Quai d'Orsay. Les entretiens ont permis à M. Hay de faire un tour d'horizon des activités du CICR dans le monde.

Les représentants du CICR se sont également entretenus avec le Président de la Croix-Rouge française, M. Louis Dauge, ainsi qu'avec les responsables de la Société nationale.

— M. Maurice Aubert, vice-président du CICR, s'est rendu à Varsovie (20-21 août), à l'occasion du Séminaire de droit international humanitaire, au cours duquel il a fait un exposé. Il a également rendu visite au Dr. Brzozowski, ancien Président de la Croix-Rouge polonaise, et a tenu des séances de travail avec l'actuel Président, le professeur Jerzy Bonczak, et d'autres hauts responsables de cette Société nationale.

— M. Jacques Moreillon, directeur des Affaires générales du CICR, a séjourné du 11 au 18 août en Union soviétique, où il a rencontré en particulier le Dr Baltiyski, président de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Les entretiens ont porté avant tout sur les prochaines réunions de la Croix-Rouge internationale, en particulier la Conférence internationale de 1986.

— Répondant à une invitation de la Croix-Rouge de la République démocratique allemande, M. Peter Küng, délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord, a séjourné du 11 au 17 août en RDA. A Weimar, M. Küng a participé à l'ouverture

d'un camp de jeunesse organisé par la Société nationale sur le thème «Développement et paix», où il a fait un exposé sur les activités du CICR. Il a également eu des entretiens avec les autorités locales ainsi qu'avec des personnalités des milieux universitaires et hospitaliers à Leipzig, Erfurt et Dresde. En outre, il s'est entretenu avec le Président de la Croix-Rouge de la RDA.
